



MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

SECRETARIAT D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DE
L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 8 janvier 2019
N° 948

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jacqueline Gourault et Agnès Pannier-Runacher ont réuni le premier comité de pilotage de l'initiative « Territoires d'industrie »

Lundi 7 janvier 2019

Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, ont réuni lundi 7 janvier le premier comité de pilotage ministériel de l'initiative « Territoires d'industrie », en présence de Régions de France, de l'Assemblée des communautés de France (AdCF), de l'ensemble des ministères et opérateurs de l'État engagés (BPIFrance, Pôle emploi, Business France, Grand plan d'investissement), ainsi que de la Banque des territoires.

Ce premier comité de pilotage ministériel a lancé officiellement la déclinaison des 17 engagements annoncés par le Premier ministre lors du Conseil national de l'industrie le 22 novembre dernier, en faveur de 124 territoires d'industrie. Ces territoires bénéficieront d'un accompagnement spécifique et renforcé, piloté par les Régions en lien avec les intercommunalités. Pour mémoire, l'État et les opérateurs nationaux ont annoncé mobiliser 1,3 Md€ en faveur de ces territoires. Plus de 1 000 actions ou chantiers concrets sont attendus sur l'ensemble des « Territoires d'industrie » autour des quatre axes prioritaires : attirer, recruter, innover, simplifier.

Les ministres ont annoncé que des « Territoires d'industrie » pilotes expérimenteraient la démarche dans les prochaines semaines avec l'objectif d'une première vague de contractualisation lors du Conseil national de l'industrie le 5 mars prochain à Lyon. Elles ont invité les Régions à tenir des réunions de lancement à l'instar de l'initiative prise par certaines d'entre elles.

Les ministres ont nommé **Olivier Lluansi**, délégué aux Territoires d'industrie, pour coordonner le déploiement de cette initiative. Il sera, le temps de sa mission, placé auprès du directeur général des entreprises et du commissaire général à l'égalité des territoires.

Le comité de pilotage ministériel se réunira tous les mois pour assurer le suivi de la mise en œuvre de cette initiative.



Dans les prochaines semaines, les opérateurs concrétiseront leurs engagements vis-à-vis des territoires, comme autant de leviers en faveur de la reconquête industrielle des territoires. Un guide opérationnel à l'usage des « Territoires d'industrie » sera publié à la fin du mois de janvier.

A titre d'exemple, la Banque des territoires a notamment annoncé ce jour la mise en place de financements spécifiques pour l'ingénierie des territoires d'industrie (études stratégiques, études sectorielles ou encore dans le cadre d'un projet d'investissement), en accompagnement des acteurs locaux.

En outre, un appel à projets « France Expérimentation » dédié aux « Territoires d'industrie » a été lancé le 20 décembre dernier. Ouvert jusqu'au 30 avril 2019, cet appel à projets permettra de faciliter les demandes de dérogations administratives et réglementaires.

Avec l'initiative « Territoires d'industrie », l'Etat, les Régions et les intercommunalités sont conjointement mobilisés pour faire de l'industrie un levier essentiel pour réduire la fracture territoriale et créer des emplois.

Contacts presse :

Cabinet Jacqueline Gourault : 01 44 49 89 06 - communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr

Cabinet Agnès Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 - presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr